



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrieologie légale

APPROVAL NO. - N° D'APPROBATION

S.WA-4054

SEP 21 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations à la demande de:

Exact Weight Scale Inc.
1191 Crestlawn Drive
Mississauga, Ontario
L4W 1A7

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Bench Scale / Balance de comptoir électronique

Exact Equipment Corp.
Levittown, Pennsylvania, USA

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

5005

5 lb x 0.001 lb
100 oz x 0.02 oz
2.5 kg x 0.0005 kg

5010

10 lb x 0.002 lb
200 oz x 0.05 oz
5 kg x 0.001 kg

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the information submitted; and are typified by the sample(s) submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

Canada

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic bench scale with checkweighing capability. Weight is sensed by a single bending beam load cell mounted on the base and supporting a load spider and a platter. The housing is made of cast aluminum.

The scale is levelled by means of four lockable feet and a bullseye level indicator. The weight display consists of a 5 digit seven segment display with lighted annunciators to indicate Zero, Tare and Unit (lb, oz, kg). The checkweigher section is composed of 6 lighted annunciators speed-fill (Start, 20%, 40%, 60%, 80%, Full) and three status indicators (Under, Accept, Over).

The operator controls consist of three toggle switches located on the front panel below the display. They are as follows:

"ZERO/POWER" to zero the scale and power on and off.

"TARE" causes the displayed weight to be stored as a tare.

Note: A remote tare switch is optional.

"TOL. LIMIT" controls the checkweigher section.

The indicator can be mounted separately from the base for remote indication.

Access to the zero and span adjustments is sealed by a wire and lead seal or with a tamper proof paper seal. However, the design is such that it does not meet the sealing requirements of SGM 3/10.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est une balance de comptoir électronique qui peut remplir les fonctions d'une balance de contrôle. Le poids est décelé par une seule cellule de pesage de flexion installée sur le socle et soutenant une araignée et un plateau. Le boîtier est en aluminium coulé.

La balance est mise de niveau à l'aide de quatre pieds de nivellation verrouillables et d'un indicateur de niveau. L'unité d'affichage du poids comprend 5 afficheurs numériques de sept segments et des voyants lumineux indiquant Zero (zéro), Tare (tare) et Unit (lb, oz, kg) (unité). La section assurant le contrôle du poids comprend 6 voyants lumineux de vitesse de remplissage (Start, 20%, 40%, 60%, 80%, Full) (vide, 20%, 40%, 60%, 80%, plein) et trois indicateurs d'état (Under, Accept, Over) (en moins, acceptable, en plus).

Les commandes destinées à l'opérateur se composent des trois interrupteurs à bascule suivants qui sont installés sur le panneau avant au-dessous de l'unité d'affichage:

"ZERO/POWER" assurant la remise à zéro de la balance ainsi que sa mise en circuit et mise hors circuit;

"TARE" assurant la mise en mémoire du poids affiché en tant que tare;

Remarque: Un interrupteur de tarage installé à distance est offert en option.

"TOL. LIMIT" assurant l'opération de la section de contrôle du poids.

L'indicateur peut être installé en un endroit autre que sur le socle de la balance aux fins de téléaffichage.

L'accès aux dispositifs de réglage du zéro et de la portée est scellé par un fil métallique et un bâton ou par un sceau inviolable en papier. Toutefois, la conception de l'ensemble ne permet pas de satisfaire aux exigences de plombage stipulées dans la prescription ministérielle SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Certification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Ils doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06922-E81-3
PROJECT/Projet: AP-ML-86-0118

SEP 21 1987



Model/Modèle 5005, 5010